



BULLETIN INFORMATION N°6

www.unss35.org

UNSS
35
17/11/2023



AGENDA :

RAPPEL : la date limite pour les engagements (hors sports collectifs) est le 1^{er} décembre pour les filières compétition (finalité académique). Les engagements sont à faire pour les pratiques de niveau district ou départemental.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les votes doivent avoir lieu entre le 13 et le 24 novembre dans les AS.

Le matériel de vote est disponible sur le site 35 (page accueil) pour élire les représentants des AS.

Il n'y a qu'une liste « Le sport Scolaire, un droit pour toutes et tous » mais sans retour de votre part, elle ne peut être complètement légitime vous représenter.

RUGBY

Quelques AS dispersées dans le département pratiquent le rugby à 7 ou à 15.

Il serait possible d'organiser 1 ou 2 journées de regroupement pour proposer une formule jeu/atelier en fin de saison.

AUCUNE EQUIPE N'EST ENGAGÉE DANS LE DEPARTEMENT DANS LA FORMULE A FINALITE NATIONALE

Merci de vous manifester pour la formule animation ponctuelle.

CROSS

Ajustement réglementaire :

L'effectif des équipes animation est compris entre 4 à 6, dont 2 du même sexe minimum.

➡ Si on part à 4, on arrive à 4, Etc

Des plans par distance sont disponibles sur le site et l'inscription.

Attention de bien inscrire vos élèves de façon individuelle pas de création de dossard sur place pour la formule nationale.

Tout élève sans dossard court en libre sur les courses 1 et 4. Les dossards animation sont collectifs.

VIDEO SANTE

